



## La charte en actions Gestion des subventions 2025

Chaque année, le Parc consacre une enveloppe financière à la mise en œuvre de la charte.

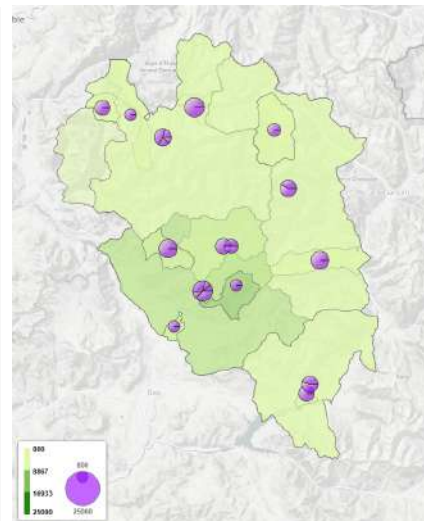
- Le Parc national doit être associé avant le début de réalisation
- Le projet doit répondre à une mesure de la Charte
- Le respect de l'équité des interventions financières entre ces mesures, les porteurs et les territoires est recherché

**Les communes sont les premières bénéficiaires de ces aides.** Ainsi, elles ont des moyens supplémentaires pour mettre en œuvre leurs engagements dans la charte afin de préserver les patrimoines naturels et culturels.

Des programmes sont décidés avec les communes de l'aire d'adhésion du Parc, par conventions d'applications établies pour 5 ans. **Les prochaines rencontres de programmation auront lieu au deuxième semestre 2026.**

Le partenariat concerne ensuite **tous les porteurs de projets qui contribuent à la réalisation de la charte.** Établissements publics, associations, privés...

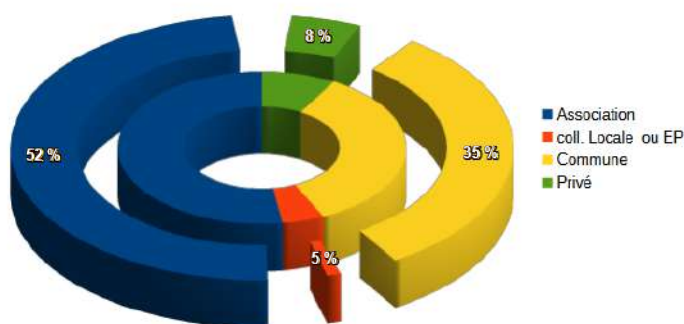
Plus d'information : <https://www.ecrins-parcnational.fr/aides-subventions>



### 27 subventions attribuées en 2025

Le montant moyen des aides est de 3 934 €, de 800 € à 25 000 €.

Répartition des subventions par types de bénéficiaires



C'est autant que l'année précédente, en nombre et en montant. L'enveloppe d'intervention de 120 000 euros a été utilisée à hauteur de 88%. Le montant attribué en 2025 est de 106 233 €. **Il est en baisse de 28 % par rapport à la moyenne des attributions des dix dernières années** (soit 1,478 millions d'euros de subvention pour 369 projets d'un montant d'opérations de 11,9 millions d'euros).

**Les communes, collectivités locales ou EPCI ont obtenu 40% du montant total.** L'attente de renouvellement des conventions d'application de la charte, prévu pour 2026, a pesé dans cette baisse.

**60% des projets ont été menés par des privés et des associations** dans des domaines très diversifiés.

### Les projets par domaines en 2025 :

**Tourisme durable :** (6 projets, 15 764 €)

itinérance handicap, navette Giberney, balisage GR@54, sensibilisation plateau Emparis

**Refuges :** (2 projets, 25 800 €)

rénovation La Lavey, portage muletier Pré de la Chaumette -

**Patrimoines :** (5 projets, 31 031 €)

restauration moulin Freissinières, abri Puy-Sanières, grange Mizoën, tilleuls Ornon, 6 cabanes Saint Maurice-en-Valgaudemar

**Culture :** (10 projets, 17 702 €)

photos Oisans, livres alpinisme et géologie, sons et pastoralisme, danse et handicap, ateliers expérimentaux -

**Aménagement :** (2 projets, 13 837 €)

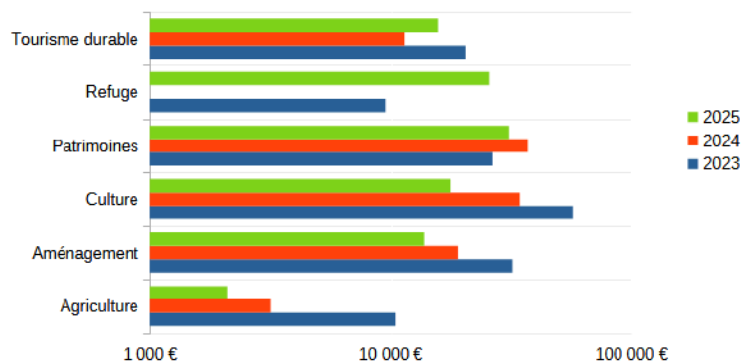
Toilettes sèches Mines L'Argentière-la-Bessée, Hameau Chambon à Champcella

**Agriculture :** (2 projets, 2 100 €)

Certification Agriculture Biologique

Répartition des aides du programme d'actions de la charte

par domaines pour ces 3 dernières années





## Volet culturel de la charte

Le Parc national des Écrins a pour objectifs de protéger les patrimoines exceptionnels de son territoire et de favoriser son développement durable, dans le cœur du parc sur près de 920 km<sup>2</sup>, dont 7 sont dédiés à la réserve intégrale de Lauvitel, 1800 km<sup>2</sup> en aire d'adhésion des 49 communes du territoire. En quarante ans, le développement des vallées a reposé en grande partie sur la connaissance et la valorisation des patrimoines naturel, culturel et paysager. Le tourisme de découverte et l'agriculture durable en sont les deux axes fondamentaux.

La loi n° 2006-436 du 14 avril 2006, réformant la politique des parcs nationaux a introduit la notion de **préservation du patrimoine culturel** et en fait une mission à part entière des parcs nationaux. Elle prévoit que la charte, élaborée en concertation avec les acteurs du territoire, guide leur action. (Préambule, p.6).

### Ce que dit la charte

La notion de « culturel » est omniprésente dans la charte du Parc national des Écrins, adoptée en 2012. Le diagnostic du territoire indique

**« les patrimoines du territoire des Écrins rassemblent l'ensemble des éléments naturels et culturels actuels et anciens. »** (Diagnostic p. 20)

### Axe 1 : Pour un espace de culture vivante et partagée

#### **Orientation 1.2. « Faire vivre une culture commune » (p. 55)**

La culture, dans son sens large (arts, modes de vie, traditions, savoir-faire, représentations), est le **ciment du « vivre ensemble »**, reliant passé et avenir.

**Singularité** : les racines montagnardes enrichissent la vie culturelle, des traditions rurales à la création contemporaine.

- **Mesure 1.2.1. – Inventorier et partager les patrimoines** (matériel et immatériel) :
  - *Matériel* : paysages, architecture, sites archéologiques, objets d'art.
  - *Immatériel* : pratiques sociales, savoir-faire, expressions culturelles. → **Cohésion sociale et liens intergénérationnels.**
- **Mesure 1.2.3. – Encourager les événements locaux et une offre culturelle territoriale** :
  - Accueil d'artistes, artisans, chercheurs (anthropologie, ethnologie...).
  - Soutien aux professionnels (guides, accompagnateurs en montagne).
  - Promotion de créations diversifiées (cinéma, musique, rédaction).
  - Réflexion sur des **outils d'animation culturelle** adaptés aux milieux urbains et montagnards.

### ***Orientation 1.3. « Développer l'éducation à l'environnement et au territoire »***

**Publics cibles** : scolaires, jeunes, grand public.

- **Mesure 1.3.2.** (scolaires) :
  - Enjeux pédagogiques liés à la **haute montagne**, l'**éco-responsabilité**, la **préservation des patrimoines** (naturel, culturel, paysager) et la **gestion durable des ressources**.
- **Mesure 1.3.3.** (jeunes) :
  - Transmission des **valeurs montagnardes** (solidarité, autonomie, humilité, gestion du risque).
  - Expériences concrètes : **nuit en refuge, randonnée, alpinisme** pour une **meilleure compréhension de l'environnement montagnard**.
- **Mesure 1.3.4.** (grand public) :
  - **Préservation de la nature « ordinaire »** :
    - Respect de la **flore/faune patrimoniales**, **éco-gestes** (déchets, compost, eau).
    - **Habitat écologique, mobilité durable**, adaptation au **changement climatique**.
    - Cohabitation entre **activités professionnelles et loisirs** (ex. : randonnée en espaces pastoraux).
    - Promotion des **valeurs du « vivre en montagne »**.

### **Objectif 2 : Préservation du patrimoine culturel du cœur du parc**

- **Éléments matériels et immatériels** fondant son **identité** :
  - **Agropastoralisme** (depuis la préhistoire), **défrichement, cultures**, échanges entre populations.
  - **Transmissions** : alpinisme, métier de guide (Club alpin français, Société des touristes du Dauphiné).
  - **Infrastructures** : refuges, parcours patrimoniaux (ex. **GR54**).
- **Réglementation** : intégration de ces notions culturelles dans les mesures de protection.

## Bilan 2016-2025 du volet culturel de la charte

Les actions menées par les différents acteurs de la charte ont fait l'objet d'un suivi régulier.

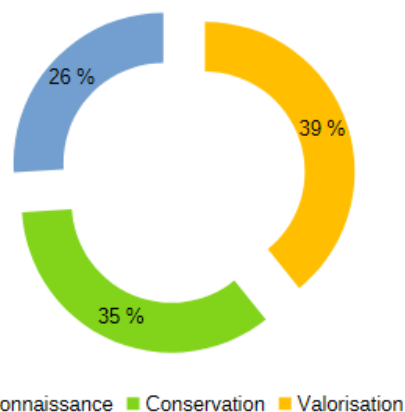
L'année de célébration de l'anniversaire des 50 ans du Parc national des Ecrins est un exemple de la multiplicité et de l'engouement collectif cf. note du CA 2024.03.

**91 conventions** ont été signées pour définir les rôles et les moyens alloués.

Les attributions de subvention directes du Parc national des Ecrins pour le **volet culturel** totalisent **202 600 euros** de **2016 à 2025**, pour **91 attributions**.

Trois sous-domaines sont représentés : **Connaissance, Conservation, Valorisation.**

Montants de subventions accordées par sous-domaines



Graphique : répartition des subventions 2016-2025

## Analyse des subventions attribuées de 2016 à 2025

25 projets sont dédiés à la **connaissance** dans la période.

En voici quelques exemples :

■ [Festival de la photographie de nature](#) à Crots en 2017,

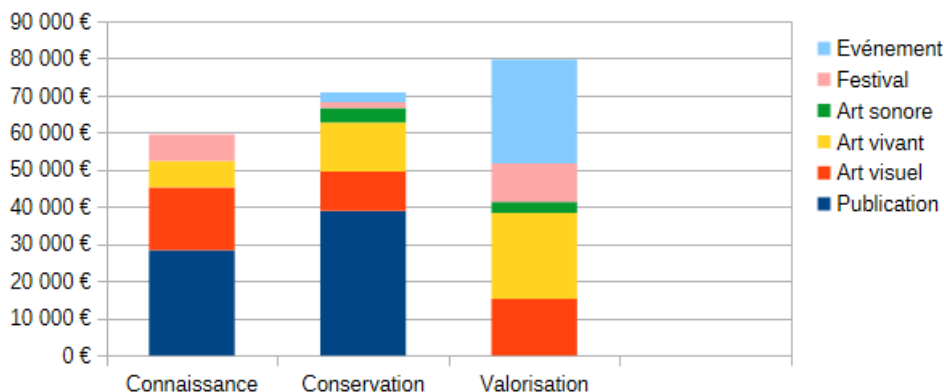
■ Représentation théâtrale [Point de bascule](#) à St Firmin, Pont du Fossé et Villar d'Arène en 2024,

■ Cultures Eco-Actives [Publication étude sur l'impact des propositions artistiques sur l'éducation à l'environnement](#), art, sciences sociales et éducation environnementale des adultes Châteauroux-les-Alpes, 2025,

■ Films : [Snow](#) de Cyril Barbançon, Jacqueline Farmer, [Quartiers d'été](#) de Aude Joël, [Vivre avec les loups](#) de Jean-Michel Bertrand, [Jadis il y avait de la neige au téléski](#) de l'association "Brins d'histoires des vallées", Photographies de [Olivier de Sépibus](#), [Etienne Maury](#), [Alexis Berar](#)

Répartition des montants d'aides attribuées dans le domaine de la culture

Par sous-domaines d'intervention et médias



Retrouvez tous les projets et les liens sur la [page du site](#) du Parc national des Ecrins.